



**EXTRAIT DU REGISTRE**  
des délibérations du Conseil Communautaire  
de la Communauté de Communes de l'Atrébatie

Département du Pas de Calais  
Arrondissement d'Arras

Séance du 25/03/2009

Date de la convocation  
18/03/2009

Date d'affichage  
18/03/2009

Nombre de membres  
Afférents au Conseil  
Communautaire : 46  
En exercice : 40  
Votants : 43

L'an 2009 et le 25 Mars à 20 heures, le Conseil Communautaire sous la présidence de Pierre GUILLEMANT, Président, régulièrement convoqué, s'est réuni en Salle Polyvalente d'Avesnes le Comte, sur convocation du 18/03/2009

Présents : Melle PIETTE Francine, MM : ACCART Michel, ASQUIN Pierre, BAILLEUL Alain, BECOURT Daniel, BOUTIN Christophe, BUDZILO Edouard, CARTON Philippe, CORNU Bernard, CREPIN Jean-Claude, DARTOIS Gilbert, DECOIN Albert, DECOTS Eric, DENEUX Jacques, DEPREZ Philippe, DESAULTY Yann, DOMART Christian, DUPUIS Jean-Pierre, GONTIER Benoit, GUILLEMANT Pierre, HULOT Alexandre, HUTIN Christian, LAMBERT Louis, LAPOTRE Martial, LASSELIN Georges, LAVIGNE Raymond, LECOMTE Denis, LESOING Daniel, MAYEUR Gerard, MAYEUR Pierre-Albert, NORMAND Xavier, PICQUE Jean, RATTIER Jean-Marie, SEINGIER Hubert, SOYEZ Maurice, THELLIER Jean-Jacques, VAROQUI Jean-François, VASSEUR Guy, WACHEUX Raymond  
Suppléant(s) : BUDZILO Edouard (de M. DESFRANCOIS Jean), HUYGHE Thérèse (de M. COUTOULY Christophe)

Absents : Absent(s) ayant donné procuration : MM : HERMANT Claude à M. CREPIN Jean-Claude, LEGRAND Pascal à M. GUILLEMANT Pierre  
Absent(s) : MM : BACQUEVILLE Francis, COUTOULY Christophe, DESFRANCOIS Jean, DUFRESNE Pierre-Henri JURAS Richard

Excusé(e)(s) : Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DETOURNE Françoise à M. DARTOIS Gilbert

Secrétaire : Monsieur Henri HOGUET

Objet de la délibération : Engagement appel d'offre résorption des zones blanches exclues du haut débit et desserte en très haut débit du pôle d'excellence rurale de Tincques

Monsieur le Président rappelle l'enjeu de répondre aux demandes relatives à la résorption des zones blanches exclues du haut débit et à la desserte en très haut débit du pôle d'excellence rurale de Tincques.

Il rappelle également la conclusion de l'étude réalisée par le bureau d'études SETEC.

Le Président précise que suite aux différentes négociations faites avec les partenaires financiers et les discussions ayant eu lieu avec les opérateurs, il convient d'obtenir des prix cohérents.

Réf : 2009\_027

A l'unanimité  
Pour : 43  
Contre : 0  
Abstentions : 0

Mention exécutoire : Oui

Afin que nous puissions nous positionner en connaissance de cause, le Président propose de lancer une démarche de mise en concurrence des prestataires.

Après différents échanges, les conseillers communautaires autorisent le Président à lancer les démarches de mise en concurrence des prestataires

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en  
PREFECTURE DU PAS DE  
CALAIS  
le : 02/04/2009  
et publication ou notification  
du :

*Guillemant*

*Guillemant*  
Le Président  
81 rue d'Arras  
Tél. 03 21 59 34 59

Pierre GUILLEMANT